

## 1. INTRODUCTION

On appelle « Catéchuménat » l'initiation chrétienne des adultes, soit toute demande de Baptême, Confirmation ou Eucharistie par des adultes. À partir de l'âge de 14ans, ces demandes relèvent canoniquement de la personne de l'Évêque et le Service du catéchuménat du Vicariat a pour mandat de le représenter.

D'année en année, on voit le catéchuménat des adultes se développer dans tous les diocèses de Belgique. Tôt ou tard, la plupart de nos paroisses seront directement concernées par cette pastorale. Actuellement ces demandes sont dispersées et le profil des demandeurs est très diversifié, ce qui peut rendre le catéchuménat difficile à organiser sur le terrain.

Ces demandes sont source de joie pour nos communautés chrétiennes qui en sont stimulées dans leur foi. Les célébrations qui balisent le cheminement catéchuménal sont des moments riches et permettent à nos paroisses de prendre conscience du trésor de grâce dont elles sont porteuses. Le Service du catéchuménat du Vicariat apporte une aide aux personnes qui accompagnent localement ces demandes. Il propose des outils catéchétiques et assure une formation permanente pour les accompagnateurs. Il organise des temps forts pour les catéchumènes et les confirmands, et joue également un rôle d'interface pour des discernements particuliers tels que la durée du cheminement, les changements de religion ou des questions relatives à la situation matrimoniales des candidats.

## 2. A PROPOS DU BAPTEME

Le Baptême est une plongée dans la mort et la résurrection du Christ, célébration d'une vie nouvelle. C'est pourquoi, dès les premiers siècles de l'Église, on a célébré les baptêmes la nuit pascale. Les catéchumènes adultes y reçoivent les trois sacrements d'initiation (Baptême, Confirmation, Eucharistie).

Le cheminement catéchuménal qui puise ses origines dans les premières générations chrétiennes où le baptême des adultes était la norme, a été restauré à la suite du concile Vatican II.

### a. Le cheminement catéchuménal

Il comprend plusieurs étapes importantes :

Un pré-catéchuménat : Premiers contacts, temps de discernement et de première évangélisation. La personne est appelée à ce stade « candidat ».

La célébration de l'entrée en Catéchuménat : Un rituel spécifique marque le début du « catéchuménat » et l'entrée du candidat au sein de la communauté paroissiale. Le candidat est marqué du signe de la croix (signation) et il reçoit la Parole de Dieu. Il porte dès lors le nom de catéchumène. Il devient membre de la communauté et a un statut canonique particulier. La communauté est désormais concernée et engagées vis-à-vis du catéchumène à lui transmettre sa foi.

La célébration de l'appel décisif : Le premier dimanche de carême, les catéchumènes qui seront baptisés à Pâques sont rassemblés autour de l'Évêque qui va les appeler un à un au nom du Christ. Ils apposeront leur nom dans le registre de l'appel décisif. Deux ou trois semaines avant cet appel, l'Évêque auxiliaire aura pu rencontrer les catéchumènes qui souhaitent se présenter

Le temps du carême, temps « de l'illumination et de la purification » : L'Église des premiers siècles avait instauré le carême comme une grande retraite pour les catéchumènes. Les lectures de l'année A reprennent trois grandes catéchèses baptismales : la rencontre de Jésus et de la Samaritaine, la guérison de l'aveugle né et la résurrection de Lazare. Lors de ces trois

dimanches se célèbrent « les scrutins » : trois moments forts de catéchèse avec un rituel approprié. « Du premier au dernier scrutin, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose. » (Cf. Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, p.99)

La veillée pascale (ou messe du dimanche de Pâques) : célébration en paroisse des trois sacrements d'initiation : baptême, confirmation et eucharistie.

Le temps pascal (appelé aussi la cinquante pascalle), temps de la mystagogie : tout ce temps est consacré à déployer le mystère pascal. Les lectures de ces dimanches sont des catéchèses centrées sur la résurrection et la vie nouvelle par adoption filiale en Christ dans le don de l'Esprit. On entoure particulièrement les nouveaux baptisés. Ils ont durant cette période une place particulière dans l'assemblée dominicale. Ils sont appelés « néophytes » (jeunes pousses) ; Ils garderont ce nom leur première année de vie baptismale.

Après la Pentecôte, le temps ordinaire : les nouveaux baptisés auront besoin d'être entourés pour que leur vie baptismale puisse prendre des racines et se fortifier. Durant la première année de leur vie de baptisés ils seront suivis par leurs accompagnateurs.

*NB Le « Rituel de l'initiation chrétienne des adultes » donne toutes les indications nécessaires pour intégrer et célébrer ce cheminement. Il est en vente au Service diocésain de Documentation.*

## **b. L'accompagnement de ce cheminement**

Le cheminement catéchuménal est accompagné localement (en unité pastorale ou paroisse selon le contexte), en lien avec le Service du catéchuménat qui propose des outils catéchétiques et qui veille à la formation permanente d'accompagnateurs locaux.

Le Service du catéchuménat invite les catéchumènes à quatre rencontres communes :

- ▶ Le premier week-end de l'avent, une journée de recollection sur la prière.
- ▶ Une rencontre avec l'Évêque auxiliaire peu avant l'appel décisif (en soirée).
- ▶ Le premier dimanche du carême, une journée de recollection qui se clôture par la célébration de l'appel décisif.
- ▶ Un temps de retrouvailles entre néophytes pendant le temps pascal.

## **c. Quelques points d'attention**

- ▶ La durée du catéchuménat : Le temps de parcourir une année liturgique complète est recommandé. (Ce qui équivaut en pratique à plus ou moins 18 mois, puisque les baptêmes ont lieu à Pâques). Le cheminement peut démarrer à tout moment de l'année mais le plus souvent il se calque au rythme scolaire et démarre en septembre). Cette durée peut être adaptée en discernement avec le service du catéchuménat.
- ▶ Lors de demandes de baptême pour les plus jeunes (14-17 ans), il faut discerner du lieu de cheminement le plus profitable (tel un groupe de jeunes). Il est demandé de s'en référer au Service du catéchuménat pour en parler et voir comment adapter le parcours tout en gardant le lien à l'Évêque.
- ▶ Lors de demande de baptême de personnes issues de l'Islam, il est demandé de consulter le Service du catéchuménat.
- ▶ Lorsqu'une demande de baptême se fait dans le contexte d'un projet de mariage, il faut se rappeler qu'il est possible pour un(e) non baptisé(e) de se marier à l'Église avec un(e) baptisé(e) en « disparité de culte ». Ce qui donne à la partie non baptisé(e) un espace pour la maturation de la demande de baptême et un cheminement catéchuménal après le mariage. Ce mariage deviendra rétroactivement sacramentel lors du baptême.

#### **d. Quelques aspects administratifs**

Il est important de signaler au Service du catéchuménat les candidats dès qu'ils se présentent afin qu'ils puissent être invités aux temps de récollections proposés par le Vicariat. Vous pouvez le faire par mail à [catechumenat@bwcatho.be](mailto:catechumenat@bwcatho.be) ou par téléphone au 010 235 287.

Une fiche de renseignement (Annexe 1 de ces repères pastoraux) doit être complétée et transmise au service du catéchuménat lors de l'entrée en catéchuménat. Il y a été dernièrement ajouté une demande d'information sur la situation matrimoniale des candidats. L'objectif de cette question est de veiller à ce que cet aspect de la vie et ses implications soient pris en compte dans le cheminement vers le baptême.

Les baptêmes d'adultes se célèbrent en paroisse, le desservant doit demander lui-même une délégation pour pouvoir baptiser et confirmer. Cette demande doit se faire au Vicaire général.

### **3. CONCERNANT LA CONFIRMATION**

Au Brabant wallon, les adultes sont rassemblés lors de la vigile de Pentecôte pour recevoir la confirmation de notre Évêque auxiliaire.

#### **a. L'accompagnement de ce cheminement**

- ▶ Comme pour le baptême, les confirmands sont accompagnés localement (en unité pastorale ou en paroisse selon le contexte) pour la préparation au sacrement. Le Service du catéchuménat propose des outils catéchétiques adaptés aux adultes et peut former des accompagnateurs.
- ▶ Le Service du catéchuménat organise pour les confirmands, deux journées de récollection. La première est commune avec les adultes qui se préparent au baptême ; elle a lieu le premier week-end de l'aveugle sur le thème de la prière du Seigneur. La seconde, a lieu quinze jours avant la Pentecôte. Lors de cette journée, les confirmands ont l'occasion de rencontrer notre évêque et de lui partager leurs motivations.
- ▶ Les confirmands sont particulièrement invités à participer à la messe chismale où une place particulière leur est assignée avec les catéchumènes.

#### **b. Quelques points d'attention**

- ▶ En Belgique, il n'est plus exigé d'être confirmé pour pouvoir se marier sacramentellement. Proposer la confirmation dans le cadre de la préparation au mariage garde cependant toute sa pertinence !
- ▶ Lorsqu'un adulte demande à faire sa première communion, il est plus cohérent d'inviter ce baptisé à recevoir la confirmation et ensuite, une fois confirmé, de partager la table eucharistique.

#### **c. Quelques aspects administratifs**

Il est important de signaler au Service du catéchuménat les candidats dès qu'ils se présentent afin qu'ils puissent être invités aux temps de récollection proposés par le Vicariat.

Vous pouvez le faire par mail à [catechumenat@bwcatho.be](mailto:catechumenat@bwcatho.be) ou par téléphone au 010 235 287 / 0472 78 28 73 et transmettre une fiche de renseignement (en annexe)

Service du Catéchuménat des adultes,  
Centre Pastoral du vicariat du Brabant wallon, chaussée de Bruxelles 67, 1300 Wavre